

## Compte-rendu de la réunion du 10 juillet 2017

Le dix juillet deux mil dix-sept, le conseil municipal, légalement convoqué par Madame le Maire, le vingt-sept juin deux mil dix-sept, s'est réuni, en session ordinaire, à dix-huit heures trente, en mairie, sous la présidence de Mme Catherine BOUILLON, le Maire.

**Membres du Conseil présents:** Mme Catherine BOUILLON, M Franck SOICHET, M Marc JOLLY, Mme Régine DELAHAUT, M Thierry LAHURE, M Thibault KLISSING, M Frédéric PIERROT. M Thibault KLISSING arrivé à 19 heures 20.

**Membre absent excusé :** M Bruno TATON (pouvoir donné à M Marc JOLLY) M Sébastien ROELLAND (pouvoir donné à M Franck SOICHET) Mme Maryline MILLER (pouvoir donné à Mme Catherine BOUILLON).

**Membre absent non excusé:** Néant

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal a désigné M Franck SOICHET pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

### **Objet : N1-Juillet-2017 : Réfection de la route de Wartigny/ Étude des devis/ Choix de l'entreprise.**

Mme le Maire rappelle que l'entreprise R.T.E, qui a emprunté cette route de 2015 à 2017, s'était engagée à soutenir financièrement la commune dans son projet de réfection de la route de Wartigny. La municipalité a également sollicité la région. A ce jour, la municipalité peut donc compter sur 43 009 euros d'aides versées par l'entreprise et la région pour un montant total de travaux de 45 000 euros hors taxes. Six entreprises ont été consultées pour ce projet. Deux n'ont pas souhaité répondre. Les quatre réponses reçues ont été établies à partir d'un quantitatif et d'une base de travaux identique, fournie par la municipalité. Deux offres se sont avérées nettement supérieures à l'estimatif prévu par la commune. Mais deux offres, très intéressantes pour la commune, ont retenu l'attention du conseil municipal. Madame le Maire a donc demandé à son conseil, de se prononcer sur les offres adressées à la commune par l'entreprise Rongere (45 000 euros H.T) et l'entreprise DENYS ( 40 529,15 euros H.T). Les délais de réalisation proposés sont pour l'entreprise DENYS, du 24 juillet au 4 août 2017 tandis que l'entreprise RONGERE propose un délai de réalisation du 24 juillet au 28 juillet 2017. Madame le Maire précise que le cultivateur en activité sur Wartigny dont la sortie de la ferme se fait directement sur cette voie, endommageant donc également la voirie, s'est engagé à revoir les accès de son exploitation de sorte que le revêtement de la voirie soit le moins possible sollicité. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir l'entreprise RONGERE pour réaliser les travaux. Il laisse à Mme le Maire le pouvoir de signer le bon de commande, de faire réaliser les travaux et de liquider les factures qui en découleront.

Pour: 6 abstention: 0 contre: 3

### **Objet : N2-Juillet-2017 : Réfection du toit de l'église de Bogny.**

Madame le Maire rappelle que la réfection de la toiture de l'église de Bogny s'élève à 81 888,20 euros hors taxe. La commune a eu une réponse favorable du 1% paysage pour un soutien financier à hauteur de 33 229 euros et une réponse favorable de l'état, dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux à hauteur de 16 615 euros.

La municipalité a sollicité 5 couvreurs et trois nous ont fait parvenir une offre. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir l'entreprise la moins-disante.

Pour : 9 contre : 0 abstention : 0

## Objet : N3-Juillet-2017 : Point sur les travaux

### Réfection de la place de Murtin :

L'appel d'offre est paru le 27 juin 2017. Les plis devront parvenir en Mairie pour le 20 juillet. Il faudra prévoir trois mois de travaux.

### Église :

La porte de la sacristie a été changée moyennant la somme de 1 152 euros T.T.C . Les statues et les stations du chemin de croix ont été restaurées bénévolement. La commune a pris en charge uniquement les factures portant sur les matériaux.

## Objet : N4-Juillet-2017 : location d'une parcelle de 2 hectares sise à Remilly les Pothées.

L'exploitant actuel souhaite poursuivre l'exploitation de cette parcelle qui jouxte le périmètre de captage de la source de Wartigny. Après en avoir délibéré, la majorité du conseil souhaite ajourner le sujet et préfère travailler à nouveau le sujet afin de pouvoir éventuellement redessiner le périmètre du captage de la source de Wartigny.

Pour : 8 contre : 1 abstention : 0

## Objet : N5-Juillet-2017 : Entretien de la salle polyvalente

La municipalité contactera une entreprise d'entretien et de maintenance du matériel de cuisine professionnelle afin de prévoir une remise en état des éléments de cuisine de la salle polyvalente. Un nettoyage en profondeur, du sol de ce local, sera également nécessaire.

Pour : 10 contre : 0 abstention : 0

## Objet : N6-Juillet-2017 : Organisation de la fête patronale 2017

Madame le Maire propose, afin de promouvoir cet événement communal annuel, d'offrir à chaque enfant demeurant sur la commune, de façon permanente ou semi-permanente et âgé de 2 à 18 ans, un bon d'achat d'une valeur de 10 euros, à faire valoir auprès des gérants des manèges ou des boutiques. La municipalité a recensé 41 enfants. Les membres du conseil, après en avoir délibéré, approuvent à l'unanimité cette démarche, décident de prendre en charge cette dépense sur le budget 2017 et laissent au Maire le pouvoir de signer les documents nécessaires.

Pour : 10 contre : 0 abstention : 0

**Objet : N7-Juillet-2017 :affaire diverses**

L'élagage des chemins ruraux a été réalisé en Juin. Le travail réalisé est correct.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 15

Le secrétaire

Le Maire

Les membres du conseil municipal

Mme Catherine BOUILLON